



HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTES HABITATIONS

5% TTC à partir de 750.000 €

6% TTC de 500.000 € à 749.000 €

7% TTC de 250.000 € à 499.000 €

8% TTC de 100.000 € à 249.000 €

Et une somme forfaitaire de 5.000 € TTC
jusqu'à 99.000 €

LOCATIONS HABITATIONS :

15 € le m² à la charge du LOCATAIRE et
15 € le m² à la charge du BAILLEUR

LOCATIONS

LOCAUX COMMERCIAUX ET BUREAUX :

10 % h.t. du loyer triennal à la charge du preneur ou
10 % h.t. de la cession de fonds de commerce à la
charge du preneur